

## Bilan de la Mobilisation du 2 octobre 2025

**Objet :** Compte rendu de la journée de mobilisation du 2 octobre et perspectives de l'action syndicale.

**La journée nationale** de mobilisation et de grève du **2 octobre 2025** a été un **succès** pour la CGT Educ'action et l'intersyndicale, marquant une opposition nette aux politiques d'austérité et soulignant la crise salariale dans l'Éducation nationale, en particulier à Mayotte.

**Le mouvement s'inscrit dans une dynamique nationale forte, où la CGT estime que le pouvoir est affaibli.**

- **Mobilisation Générale :** La CGT a revendiqué près de **600 000 manifestants** en France, positionnés contre la politique d'austérité du gouvernement.
- **Éducation Nationale :** L'intersyndicale Educ' a vu une forte participation avec des chiffres de grève significatifs :
  - **27 %** des personnels en grève dans les collèges et lycées.
  - **17,48 %** des personnels en grève dans le premier degré.
- **Revendications Centrales :** Le syndicat déplore un manque de réponse du gouvernement et demande :
  - Une **revalorisation salariale**.
  - L'attribution de **postes statutaires**.
  - L'abandon des budgets d'austérité.
  - Une amélioration des conditions de travail et d'étude dans l'école publique.

La CGT Educ'action appelle à construire un **long moment de mobilisation** (assemblées générales et reconductions de grèves) pour obtenir satisfaction de ses revendications. Le syndicat appelle également à l'**union des luttes** avec d'autres secteurs de la fonction publique.

**Prochaines dates :** La CGT sera dans la rue le **9 octobre** pour une **journée d'action sur la santé, la protection sociale** et le **14 octobre** (*période de vacances Mayotte*) **mobilisation contre la réforme de l'enseignement pro** imposée par Macron.

**Le rassemblement du 2 octobre à Mayotte**, initié par la CGT Educ'action, des collectifs et la FSU, a dénoncé les problèmes de paie persistants et les restrictions budgétaires qui accentuent le malaise des personnels. Environ **250 enseignants** se sont rassemblés devant le rectorat pour manifester leur colère, scandant « Pas de paie, pas de travail ».

### **Situation Salariale et Colère des Agents**

- **Anomalies Graves :** Des centaines de contractuels n'ont pas été payés pour septembre, voire depuis juillet ou août, tandis que d'autres collègues signalent l'absence de primes ou un salaire incomplet (souvent quelques dizaines d'euros).
- **Conséquences Dramatiques :** Cette crise met des familles dans une **précarité financière inacceptable**, ne pouvant plus payer leur loyer, se déplacer ou acheter à manger.

- **Inquiétude sur les acomptes** : Le mouvement considère la promesse d'acompte du Rectorat comme une solution temporaire et insuffisante, sans réponse aux problèmes de fond. **Certains personnels s'inquiètent de ne pas recevoir d'acompte, surtout ceux ayant perçu une paie incomplète.**

### **Préavis de Grève CGT Educ'action Mayotte**

En réponse aux anomalies de paie persistantes, la CGT Educ'action Mayotte a déposé un **préavis de grève (ci-joint)** couvrant l'ensemble des personnels de l'Éducation Nationale (titulaires et non-titulaires) en complément du préavis du SNALC pour le 8/10 :

- **Période : Du mercredi 8 octobre au jeudi 31 octobre 2025 inclus.**
- **Revendications (Exigences de Négociations)** : Le syndicat exige l'ouverture immédiate de négociations pour obtenir des solutions durables, notamment :
  - Un **plan d'urgence** pour garantir le versement de **100 % des traitements à date fixe** pour tous.
  - La **suppression des restrictions budgétaires** sur les services de l'Académie.
  - Le **renforcement urgent et pérenne** des équipes du Rectorat et des services dédiés à la paie (DPC, DPE, Service Mutualiseur de Kahani).

### **Réponse de Mme la Rectrice Valérie Debuchy lors de l'audience et communication.**

#### **Contexte et Mesure de l'Impact Social**

La Rectrice a tenu à adresser la situation critique engendrée par les dysfonctionnements de paie survenus en septembre, en particulier pour les personnels contractuels.

- **Reconnaissance de l'accident** : La Rectrice assume l'« accident » et mesure à quel point il a pu entraîner des « conséquences financières extrêmement dramatiques » et des problèmes personnels pour les agents concernés. Elle exprime sa compassion et son empathie, reconnaissant que toucher à la paie touche « au nerf de la guerre ».
- **Personnels concernés** : L'incident de paie de septembre a affecté environ 300 contractuels (251 dans le second degré et une cinquantaine dans le premier degré).
- **Contexte Maoré (spécificité des contrats)** : Elle a rappelé que la majorité des contractuels ont des contrats d'un an se terminant au 30 juin, ce qui signifie que les mois de juillet et août ne sont pas rémunérés. Néanmoins, 95 % de ces contractuels sont renouvelés et savent qu'ils seront réaffectés au 1er septembre. Le travail d'actualisation de la base EPP et l'arrivée des nouveaux personnels entre fin août et début septembre, dans un contexte de congés, expliquent la difficulté des services à gérer les paies de début d'année.



### **Mesures d'Urgence Immédiates (Paie de Septembre)**

Le Rectorat a sollicité en urgence la DRFIP (Direction Régionale des Finances Publiques) de la Réunion pour garantir une réponse financière immédiate aux personnels impactés.

- Système d'acompte : Un système d'acompte a été mis en place, garantissant 80 % de leur salaire, y compris la majoration.
- Vagues de versement : Les acomptes seront versés en deux vagues les 7 et 9 octobre. Une quatrième vague a été autorisée par la DRFIP, si nécessaire, jusqu'au 14 octobre pour rattraper les situations oubliées.
- Régularisation Complète : Le rattrapage complet de la paie de septembre (et de la pré-rentree effectuée entre le 22 et le 31 août) sera effectué au plus tard le 30 octobre.

### **Mesures d'Accompagnement et Garanties pour l'Avenir**

**La Rectrice a pris des engagements fermes pour éviter que cette situation ne se reproduise l'année prochaine.**

#### **A. Soutien aux Personnels et Gestion Administrative**

- Soutien social : Une commission exceptionnelle avec l'assistante sociale du travail sera réunie en urgence pour débloquer des fonds pour les personnels en grande difficulté.
- Attestations : Le Rectorat s'engage à délivrer une attestation employeur à tout personnel qui en fait la demande, attestant d'un défaut de paie sur le mois de septembre.
- Amélioration de la communication : L'académie va améliorer sa communication en étant plus proactive vis-à-vis des agents, notamment pour les prévenir par anticipation en cas de prélèvement d'un trop-perçu. Les outils Colibri (pour les saisines) et I-Prof (pour le parcours de carrière et la communication) seront mieux exploités.

### **Renforcement et Optimisation des Processus**

- Audit et diagnostic : Une mission de diagnostic sera menée auprès des services afin d'identifier les bonnes pratiques à pérenniser et les éléments à corriger pour progresser.
- Recrutement et formation : L'académie va :
  - Anticiper davantage la phase de recrutement (constitution du vivier de contractuels) dès les mois de mai et juin.
  - Recruter des personnels supplémentaires sur le service qui traite des contractuels (DPC).
  - Assurer un tuilage (accompagnement) indispensable entre les agents expérimentés et les nouveaux arrivants pour une prise de poste plus avertie.
- Dialogue social : La Rectrice s'est engagée à installer un groupe de travail inter-catégoriel avec les représentants syndicaux. Ce groupe sera associé tout au long de l'année (et non pas seulement en mai), à chaque étape clé de la préparation de la rentrée (moyens, postes, emploi du temps, etc.).

**La situation actuelle implique que des centaines de collègues attendent encore de percevoir une rémunération complète et régulière. Dans ce contexte, des actions pourraient être menées dans les prochains jours, conformément à deux préavis déposés (le 7, du 8 au 31 octobre). La CGT Educ'action Mayotte intervient également concernant la question des retenues sur salaire liées aux mouvements sociaux en rapport avec la crise de paie.**

**La CGT Educ'action Mayotte demeure mobilisée afin d'accompagner les collègues dans les actions à venir et de leur fournir tout le soutien nécessaire pour faire face aux difficultés financières ou autres.**

**La Bureau CGT Educ'action Mayotte**

